

# Bulletin municipal

[www.municipalite.amherst.qc.ca](http://www.municipalite.amherst.qc.ca)

DECEMBRE 2009

## **DEMANDE DE LUMINAIRES ET DE BALISES DE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE 323**

Le conseil a voté l'installation de luminaires de rue à trois intersections de la route 323 donnant accès aux tronçons de l'ancienne route. La municipalité a été informée dernièrement que le Ministère des Transports du Québec n'était pas responsable de l'éclairage public.

Le maire a fait parvenir une demande d'intervention rapide au Ministère des Transports du Québec afin de modifier ou de mieux baliser l'intersection de la nouvelle route 323 et du tronçon à terminer. Cette correction a été réalisée rapidement avec des enseignes lumineuses. Avant cette installation, les pompiers volontaires d'Amherst avaient dû intervenir cinq fois pour des carambolages.

## **CRÉATION DE POSTES DE CADET POMPIER DANS LA BRIGADE DE LA MUNICIPALITÉ**

La brigade des pompiers, sous la direction d'Yves Duval, a innové en créant trois nouveaux postes. Ces postes seront comblés par des « cadets pompiers ». Ce sont des jeunes de 17 ans qui seconderont les pompiers

volontaires lors des appels d'urgence. Les tâches qui leur seront confiées seront moins à risque que celles de leurs aînés. Pour inclure cette initiative aux activités courantes, la municipalité doit modifier son règlement et ses assurances. Ce projet permettra peut-être de solutionner à long terme la carence de personnel au service d'incendie.

## **RÉSOLUTION DEMANDANT UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES ALLÉGATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊT DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION ET DANS LE DOMAINE MUNICIPAL**

Le conseil a demandé au Premier ministre du Québec, Monsieur Jean Charest, une enquête publique dans la construction et le milieu municipal. Les allégations de fraudes et de conflits d'intérêts ont semé le doute auprès de la population et cette enquête permettrait de faire la lumière sur ces pratiques. La même résolution a été envoyée par l'ensemble des municipalités de la MRC des Laurentides.

## **ANALYSE DE LA NOUVELLE ÉVALUATION FONCIÈRE 2010-2011- 2012 APPLICABLE EN 2010**

Le rôle d'évaluation foncière 2010-2011-2012 déposé en septembre 2009 sera applicable pour l'exercice financier 2010. Dans le document que nous a remis la MRC des Laurentides, les principales constatations sont les suivantes :

I. Hausse moyenne de 28.65 % de la valeur des immeubles sur le territoire de la municipalité.

II. La large part de cette croissance est attribuable à l'augmentation de valeur des terrains surtout dans les milieux spéculatifs. Dans certains cas, l'évaluation des maisons a diminué par rapport à l'évaluation précédente soit celle de 2007 à 2009. Les valeurs ont été établies en fonction du marché au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

III. La modification des valeurs des propriétés est répartie sur l'ensemble du territoire avec des écarts plus conformes au marché autour des plans d'eau.

IV. Malgré cette croissance, on observe un ralentissement par rapport à l'évaluation foncière de 2007 à 2009 qui avait connu une augmentation de 68%.

Le conseil devra préparer le budget avec ces nouvelles données. Pour connaître votre nouvelle évaluation ainsi que le processus de contestation, si vous le désirez, appelez au bureau municipal (819) 681-3372.

### **ACQUISITION D'UN NOUVEAU CAMION D'INCENDIE EN 2010**

Le conseil a analysé la demande d'achat d'un nouveau camion d'incendie pour 2010. Dans les prochains mois, un cahier de charge sera produit en vue de demander des soumissions pour l'acquisition d'un camion autopompe

standard. Cet achat est rendu nécessaire si nous voulons rendre sécuritaire le service d'incendie puisqu'un camion datant de 1982 a été mis hors-service. Pour se conformer aux normes des services d'incendie, la municipalité doit louer un camion entre temps.

### **RISTOURE DE 2 113 \$ DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

La compagnie d'assurance MMQ a attribué à la municipalité une ristourne de 2 113 \$ pour son dossier en sécurité. Chaque année, la compagnie d'assurance réévalue la prime en fonction de la gestion des risques à la municipalité. Les employés sont les premiers responsables de cette qualité de gestion.

### **FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

Les bureaux de la municipalité seront fermés du 24 décembre au 3 janvier inclusivement. Pour toutes urgences, la ligne 9-1-1 demeure en service durant cette période.

### **VŒUX DES FÊTES DE LA MUNICIPALITÉ**

Les membres du conseil ainsi que tout le personnel de la municipalité se joignent à moi pour souhaiter à toutes et à tous, et en particulier aux bénévoles qui œuvrent sur l'ensemble de notre territoire, un excellent temps des fêtes

### **PROCHAINE RÉUNION**

Tel que prévu, le conseil tiendra son assemblée spéciale du budget le 21 décembre prochain à l'hôtel de ville à 19h00.

**Bernard Lapointe,  
maire**

